

Direction de projet SERAFIN PH  
DGCS  
DFO  
CNSA

Monsieur Jean-Benoît DUJOL,  
Directeur général de la Direction générale de la cohésion sociale  
Monsieur Maelig Le BAYON,  
Directeur de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

à

Mesdames les directrices d'ESMS-PH  
Messieurs les directeurs d'ESMS-PH

Paris, le 2 décembre 2025

**Objet : Préparation du recueil d'information "PH 2026" auprès des établissements et services médico-sociaux accompagnant des enfants en situation de handicap**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des travaux nationaux relatifs à la réforme du financement des établissements et services médico-sociaux pour personnes handicapées (réforme dite SERAFIN-PH), la Direction générale de cohésion sociale (DGCS) et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) sont amenées à préparer un **recueil d'informations auprès des établissements et services médico-sociaux (ESMS) accompagnant des enfants en situation de handicap**, dénommé "**Recueil PH 2026**", qui aura lieu au printemps 2026. Ce recueil s'inscrit dans une logique d'**année blanche**, c'est-à-dire sans incidence sur le financement des structures en 2026, le **modèle n'étant déployé qu'à compter de 2027**. L'objectif est de permettre à l'ensemble des acteurs - établissements et services, ARS, administrations centrales - de **préfigurer en conditions réelles la mise en œuvre du futur modèle tarifaire**, et de disposer de simulations individualisées permettant d'évaluer l'impact de la réforme sur leurs dotations.

Sous réserve de validation par les autorités administratives compétentes (CNIL notamment), ce recueil se déroulera courant mars 2026 pour une première phase de recueil pour les ESMS centrée sur les caractéristiques des places puis courant mai 2026 pour une seconde phase centrée sur les indicateurs visant à la modulation de l'activité (une dizaine de variables) et à la dotation complémentaire (six variables).

D'un point de vue technique, le recueil fera l'objet d'une application dédiée en cours de développement **dans le système d'information de l'offre de la branche autonomie (SIDOBA) de la CNSA**.

Contrairement au recueil du printemps 2025, qui visait à accompagner la phase finale de conception du modèle, notamment à travers la collecte de données complètes sur les caractéristiques des accompagnements individuels et des prestations de transport, le **Recueil PH 2026 adopte une approche ciblée qui préfigure les recueils annuels qui seront réalisés pour assurer le financement des structures à partir de 2027**. Ainsi, le recueil portera ainsi sur **une quarantaine de variables** strictement nécessaires à l'initialisation du futur modèle de financement et à la réalisation des simulations. Il sera donc central que tous les ESMS répondent à ce recueil.

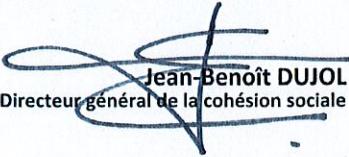
Nous pouvons dès à présent vous préciser que, à la différence du Recueil du printemps 2025, les données recueillies en 2026 ne détailleront ni les accompagnements réalisés à l'échelle de chaque personne, ni les modalités de transport mises en œuvre au quotidien. Les données issues du DUI ne sont donc pas mobilisées directement pour le recueil, mais certains indicateurs peuvent faire appel à des informations contenues dans le DUI, de manière agrégée.

Les modalités techniques du recueil (accès à l'application, liste des variables, calendrier détaillé, points de contact) vous seront transmises, en lien avec votre agence régionale de santé, dès que la phase d'ingénierie juridique et technique sera achevée.

La DGCS et la CNSA tiennent dès à présent à remercier d'ensemble des professionnels impliqués pour leur mobilisation et leur contribution à cette étape essentielle de la réforme.

Bien cordialement,

Jean-Benoit DUJOL  
Directeur général de la cohésion sociale

  
Jean-Benoit DUJOL  
Directeur général de la cohésion sociale

Maëlig LE BAYON  
Directeur général de la  
Caisse nationale de solidarité pour  
l'autonomie

